



# Compte rendu du Comité Directeur de l'OMS 12/04/2018

## **Associations présentes :**

Aïkido Club Villejuif, ASFI Villejuif, Les Tourterelles, MCV Les Casoars, USV Académie des Boxes, USV Badminton, USV Basket, USV Education Physique, USV Escrime, USV Gymnastique, USV Handball, USV Natation, USV Pétanque, USV Plongée, USV Randonnée, USV Retraités, USV Roller, USV Rugby, USV Tennis, USV Tennis de table, USV Tir à l'arc, USV Volley, Villejuif Triathlon.

*La liste d'émergence se trouve en fin de compte rendu.*

Suivant l'ordre du jour :

Bernard Château, Président de l'OMS, introduit la réunion.

Le bureau rappelle aux associations que l'OMS ne peut fonctionner qu'avec elles. Il faut que les associations s'investissent dans le projet de l'OMS, en rejoignant les commissions notamment. L'OMS a besoin de la cohésion des associations, pour faire front commun et avoir un réel poids auprès de la municipalité.

## **Situation financière de l'OMS :**

Pour la saison 2017-2018, il y a un maintien des subventions pour l'ensemble des associations, à l'exception de l'OMS. Une réduction de 75000€ de la subvention, dont 5000€ ont déjà été distribués, y compris 3000€ à une association qui ne fait pas partie de l'OMS.

Pour remettre les choses dans leur contexte : lors de la saison 2016-2017, l'OMS a reçu une subvention de 12 000 € le 9 janvier 2017, une subvention de 75 000 € le 3 mai 2017 et une subvention de 75 000 € le 25 mai 2017. Il paraît logique que l'OMS n'ait pas dépensé l'ensemble de la subvention municipale en quatre mois de fonctionnement réel. Il y avait donc un excédent de trésorerie à fin août 2017. Finalement, on nous a reproché de ne pas avoir dépensé.

## **Subventions, critères et mode de fonctionnement :**

Bernard Château explique la difficulté de travailler sur les critères de subventions. Il rappelle que la commission subventions de l'OMS s'est réunie pour débattre de ce sujet, et qu'il était très compliqué d'être objectif.

Un retour est fait sur la commission consultative, ou les documents fournis ont été remis à la dernière minute, ce qui ne permet pas de procéder à un travail des documents en amont.

A la suite du travail mené lors des différentes réunions de la commission consultative, des critères ont été définis. Le document de travail n'est pas validé. Ces critères paraissent logiques mais il n'y a aucune visibilité à l'heure actuelle. Le service des sports va procéder à des tests chiffrés sur plusieurs associations afin de voir si cela correspond, et des modifications seront faites si nécessaire.

Une interrogation se pose sur le fait que la mairie se réserverait la possibilité de modifier la subvention de telle ou telle association. On se pose la question de l'utilité réelle de ces critères.

Les subventions indirectes ont également été évoquées. Cela correspond à l'utilisation des équipements sportifs par les associations. Cette utilisation sera chiffrée par la municipalité afin d'arriver à un coût lié au volume horaire.

### **Préparation de l'Assemblée Générale :**

**L'Assemblée Générale de l'OMS se déroulera le mardi 15 mai 2018 à 19h30 à la Salle de la piscine Youri Gagarine.**

Le service des sports s'est proposé pour se rendre à l'Assemblée Générale de l'OMS afin de donner plus d'explications sur les critères de subventions.

### **Fête du sport :**

La municipalité souhaite organiser, en partenariat avec les associations sportives, **la Fête du Sport du vendredi 21 au dimanche 23 septembre 2018.**

Véronique Jacquet, Présidente de l'association les Tourterelles, et membre du bureau de l'OMS, revient sur le refus par la ville de l'organisation du Festival du sport, de l'enfance et de la famille. Les raisons évoquées sont notamment que le projet était trop avancé et ne laissait pas la place au service des sports pour intégrer cet événement, mais encore qu'il fallait s'y prendre un an à l'avance pour organiser cet événement.

Or, l'organisation de la Fête du Sport au mois de septembre laisse le même délai que nous avions initialement pour le Festival, mais il y aura les vacances d'été en plus.

Malgré tout, le bureau souhaite soutenir ce projet et va s'intégrer dans l'organisation de la Fête du Sport à Villejuif. La participation à cette Fête du Sport sera prise en compte dans les critères de subventions. **Un document est distribué aux associations (voir fin de compte rendu) afin de connaître les possibilités d'actions de chacune des associations sur ces trois journées.** Le Président de l'OMS, Bernard Château, précise que selon le potentiel humain, les associations qui ne pourront pas participer aux trois journées, pourront bien sûr s'inscrire sur une journée ou demi-journée.

Plusieurs prises de parole de la part des associations pour rappeler le contexte de la rentrée. Outre la rentrée scolaire, c'est la période des adhésions au sein des associations, de la reprise des compétitions, des forums des sports. Les associations sont dans l'incompréhension de la date du Forum des associations de la ville, qui se déroulera cette année le 15 septembre au lieu du 8 septembre dans les communes

limitrophes. Outre le fait que les villejuifois pourront être tentés d'aller s'inscrire dans les communes alentours, ceci veut dire que les associations devront mobiliser leurs bénévoles deux week-end de suite, ce qui paraît très compliqué.

La question se pose du « boycott » du Forum des associations. La participation au Forum faisant partie des critères de subventions, il est évoqué un « service minimum » avec une personne par stand. Pour certaines associations, le Forum ne paraît pas indispensable, mais pour d'autres associations, il paraît indispensable. L'idée est également avancée de faire une journée de l'OMS le 8 septembre, pour que les associations prennent leurs adhésions à la place du Forum.

Enfin, la proposition est faite que **l'OMS adresse un courrier au Maire, au nom des associations, pour lui faire part des difficultés évoquées sur la date du 15 septembre, et lui demander de décaler le Forum des associations au 8 septembre. Cette dernière proposition est soumise au vote du Comité Directeur et validée à l'unanimité des associations présentes.**

#### En marge du Comité Directeur :

##### - Contribution :

La question est posée à propos de la contribution des associations à l'OMS pour la saison 2016-2017. Cette question sera évoquée lors de l'Assemblée Générale, mais effectivement, trois associations ne sont pas à jour de leur contribution. Une quatrième association a réglé un acompte, et n'a pas fini de régler.

##### - Championnat de France :

La saison dernière, l'OMS a apporté une aide sur les championnats de France. Cette saison, il faudra s'adresser directement au service des sports puisque cela ne ferait plus partie des prérogatives de l'OMS.

Fin du Comité Directeur.

